



FORMATION

Se protéger contre le bruit

Agents physiques

Hygiène du travail

Hygiène du travail

CODE PRODUIT

D0601

Thématique

Prévention des risques liés au bruit. Code Bien-Être au Travail – Livre III – Lieux de travail. Code Bien- Être au Travail – Livre V – Titre 2 – Bruit.

Objectifs

Sensibilisation de la ligne hiérarchique et/ou des travailleurs aux risques liés à l'ambiance sonore en milieu industriel ou autre dans le cadre d'un programme de conservation de l'audition.

Programme

Durée : 1 à 3 heures. Groupe de 6 à 12 personnes maximum.

Matériel nécessaire : un local adapté au nombre de participants où le formateur peut faire une présentation (présence d'un projecteur et d'un écran nécessaire).

Contenu de la formation : Information aux travailleurs à l'aide d'une présentation comportant les aspects suivants :

- Notions essentielles d'acoustique
- Mesures de prévention (collectives et individuelles).
- L'importance de se protéger et comment placer correctement ses moyens de protection contre le bruit.
- Environnement sonore de l'entreprise.

Les informations seront développées en fonction de la demande de l'entreprise. Dans tous les cas, l'adaptation finale de cette formation requiert la collaboration du conseiller en prévention interne et le conseiller en prévention-médecin du travail.

Ce type de formation peut également être donné pour le personnel travaillant dans des bureaux paysagers. La formation sera alors orientée vers les différents risques d'inconfort, les comportements à respecter pour éviter les propagations de bruit, le choix de certains aménagements (déplacement des imprimantes par exemple)...

Méthode

- Formation participative à l'aide d'une présentation PowerPoint.
- Illustration par de petites vidéos.
- Présence du matériel didactique nécessaire.

Public

Employeur, membres de la ligne hiérarchique, travailleurs, service interne de prévention